



## **Succès du rassemblement pour le recrutement de la totalité des 75 listes complémentaires en tant que fonctionnaires stagiaires !**

A l'initiative des SNUDI FO du 30, 11, 48, 34 rejoints par SUD éducation 34 et SNUIPP 34, une trentaine de candidats au concours de professeur des écoles admis sur liste complémentaire se sont rassemblés ce mercredi 26 juin devant le rectorat, et demandaient à être reçus en audience par leur courrier du 17 juin adressé à la rectrice, resté sans réponse.

Ils demandent que les 75 listes complémentaires soient recrutées dès maintenant en tant que fonctionnaires stagiaires afin que tous les postes soient pourvus, les remplacements assurés, et qu'ils puissent préparer la rentrée.

267 contractuels ont été recrutés l'an dernier dans toute l'académie : les besoins existent, et ils sont criants ! Il n'est pas acceptable d'utiliser des emplois contractuels précaires sur des emplois permanents d'enseignant.

Suite à l'autorisation donnée par le ministère aux différentes académies d'ouvrir le recrutement, et à la mobilisation aux côtés des syndicats, la totalité des listes complémentaires a été recrutée dans les académies de Nantes et de Clermont-Ferrand.

### **Ce sont des victoires qui en appellent d'autres !**

Au bout d'une heure, le rectorat a finalement accepté de recevoir une délégation mais en la limitant à deux personnes seulement, malgré nos protestations.

La délégation composée d'un des candidats sur liste complémentaire et d'une représentante du Snudi FO 34 a été reçue par la secrétaire générale du rectorat Mme Chazal et le directeur de cabinet M Courdouze pendant 30 minutes.

Seule information à retenir : la garantie qu'aucun nouveau contractuel ne sera recruté avant la liste complémentaire. La secrétaire générale a admis qu'il y aurait quelques recrutements, sans s'engager davantage, au prétexte que selon ses estimations les besoins seraient pourvus. Les appels aux listes complémentaires se feraient d'ici au 10 juillet.

Cependant, certains contractuels de l'an dernier seraient reconduits, au motif qu'ils auraient « bien servi » ! Arbitraire et précarité, voilà le sort réservé aux contractuels !

Les 75 listes complémentaires qui ont préparé le concours, seule qualification professionnelle reconnue et qui l'ont réussi, **doivent être recrutées sous statut** avant toute utilisation des contractuels !

La première liste complémentaire vient d'être appelée :

**Les besoins existent ! Continuons la mobilisation ! Nous pouvons gagner !  
Recrutement de la totalité des 75 listes complémentaires en tant que  
fonctionnaires stagiaires !**

**Prochain rassemblement mercredi 3 juillet à 11h devant le rectorat !**